



CENTRE COMMUNAL
D' ACTION SOCIALE
LA TRINITÉ

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :	L'an deux mille vingt quatre
En exercice : 15	Le mardi 09 avril 2024
Présents : 10	Le conseil d'administration du CCAS de LA TRINITE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au CCAS, sous la présidence de M. POLSKI Ladislav, Président.
Votants : 13	Date de la convocation du conseil d'administration envoyée le 28 mars 2024

OBJET : Approbation du règlement intérieur du pôle animation seniors et de son projet socio-culturel

Présents :

Mme MOUTON Adeline
Mme DEPAGNEUX-SEGAUD Isabelle
Mme NICOLETTI Rosalba
Mme BERMOND Fabienne
M. UGOLINI Gilles
Mme SIGNORIO Odette
Mme LEROY Evelyne
M. VESTRI Pierre
M. ABEJAN Claude
M. PIERRE Vincent

Excusés et représentés :

M. POLSKI Ladislav représenté par Mme DEPAGNEUX Isabelle
Mme DANIEL Sylvie représentée par Mme BERMOND Fabienne
M. PORTELLI Laurent représenté par M. UGOLINI Gilles

Excusés et non-représentés :

Mme MARTELLO Isabelle
Mme TRABUCATTI Maryline

Secrétaire de séance :

Mme PERRISSIN Aurore

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le



ID : 006-260602008-20240422-DEL9_ADOPRISENI-DE



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 avril 2024

N° 9

Rapporteur : **Monsieur Ladislas POLSKI, Président**

Objet : **ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU POLE ANIMATION SENIORS ET SON PROJET SOCIOCULTUREL**

Classification : **8.2. Aide Sociale**

Mes chers collègues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L. 123-4 à L. 123-9 et R.123-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles régissant les missions, l'organisation et le fonctionnement des CCAS,

VU la délibération 1 du Conseil d'Administration du 10 février 2023,

Considérant que le règlement intérieur encadre le déroulé des activités proposés par le CCAS.

Considérant que le règlement intérieur permet de définir les droits et les obligations du CCAS à destination des Seniors et des usagers à destination du service.

Considérant que le règlement intérieur définit les modalités de tarification et de règlements.

Considérant que le projet socioculturel permet de définir les enjeux des animations proposées, et leurs déroulés.

Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :

- Adopter le règlement intérieur du pôle animation seniors 2024
- Approuver le projet socioculturel 2024 du pôle animation seniors.

Fait et délibéré à la Mairie de La Trinité les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Président

Ladislas Polski



Vote du Conseil d'Administration :

Pour :13

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le



ID : 006-260602008-20240422-DEL9_ADOPRISENI-DE



REGLEMENT INTERIEUR PÔLE ANIMATION SENIORS

ARTICLE 1 / LES CONDITIONS GENERALES D'ACCES AU SERVICE

Article 1-1 : Peuvent accéder aux activités proposées par le service, les personnes :

- Retraitées ou âgées de plus de 60 ans résidentes sur la commune de La Trinité.
- Personnes majeures reconnues inaptes, invalides ou porteuses de handicap.

Article 1-2 : Il est demandé à chaque participant et à leurs proches aidants de respecter une attitude bienveillante durant leur présence aux activités intérieures comme extérieures, ceci afin d'établir des relations cordiales et de confiance en vue du déroulement des activités.

Cette attitude devra être respectée entre participants mais également envers les agents et les bénévoles.

ARTICLE 2 / EXCLUSION

Peuvent être exclues de toute activité les personnes qui auraient causé aux intérêts du service un préjudice volontaire ou dont le comportement serait de nature à compromettre le bon déroulé des activités. L'exclusion ne donne pas droit au remboursement des cotisations versées. Toute exclusion sera notifiée par courrier avec accusé de réception à l'intéressé dans un délai de sept jours.

ARTICLE 3 / LES ASSURANCES

Chaque participant s'engage à être assuré au titre de sa responsabilité civile.

ARTICLE 4 / LES PROGRAMMES

Les programmes sont disponibles auprès du CCAS, du Pôle Animation Seniors, de l'accueil de la Mairie, de la médiathèque, du complexe sportif, du journal « Le Trinitaire », du site internet www.ville-de-la-trinite.fr et des réseaux sociaux, il pourra également être envoyé par mailing sur accord écrit de l'intéressé en remplissant le document « Fiche inscription seniors ».

Les activités sont définies de manière annuelle par le projet d'animation socioculturel du CCAS en fonction des souhaits des participants et des moyens financiers, matériels et humains dont dispose le service.

En fin d'année et en fonction de l'évaluation globale du programme, celui-ci pourra être modifié par le conseil d'administration du CCAS.

ARTICLE 5 / LES MODALITES D'INSCRIPTION

Article 5-1 : Les personnes désireuses de participer à une ou plusieurs activités doivent préalablement s'inscrire auprès de l'animatrice seniors tous les matins.

Article 5-2 : Tout usager devra remplir une fiche d'inscription lors de leur première participation.



ARTICLE 6 / LES TARIFS

Le tableau récapitulatif des conditions tarifaires se trouve en annexe du présent règlement.

Les tarifs sont fixés annuellement par le conseil d'administration du CCAS et peuvent faire l'objet de réévaluation chaque année.

ARTICLE 7 / LES CONDITIONS DE PAIEMENT ET DE FACTURATION

Article 7-1 : Les bénéficiaires acquittent le montant de leur participation à une ou plusieurs activités durant le mois suivant le déroulement de la ou des activités. Les règlements sont à effectuer directement à l'Espace France Services auprès des agents d'accueil.

Pour les paiements en numéraire, l'appoint sera demandé et un reçu sera délivré systématiquement.

Les moyens de paiements acceptés sont : Chèques, Cartes Bancaires, Numéraires.

Article 7-2 : En cas d'annulation d'une sortie par le service en raison de conditions climatiques ou toute autre raison, la sortie ne sera pas facturée.

ARTICLE 9 / LES IMPAYES

En cas de non-paiement des animations et après relance par le CCAS, ce-dernier se réserve le droit de suspendre, jusqu'à règlement de l'intégralité de la dette, l'inscription du bénéficiaire.

Concurremment à cette mesure, il pourra être procédé à l'émission d'un titre de recettes dont le recouvrement sera assuré par le Trésorier Principal Municipal.

En cas de difficulté un entretien avec l'assistante sociale du CCAS est possible.

ARTICLE 10 / LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Le Pôle Animation Seniors est ouvert les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 08 h 30 à 12h00 pour l'accueil téléphonique au 06.58.61.94.52, et de 14h00 à 17h30 pour l'accueil du public, selon la programmation mensuelle.

ARTICLE 12 / LES ACTIVITES PHYSIQUES

Le CCAS souhaitant satisfaire l'attente de l'ensemble des usagers, organise des activités physiques s'adressant aussi bien à des initiés qu'à des débutants.

Pour pouvoir pratiquer une activité physique, les participants doivent impérativement, chaque année, fournir au service un certificat médical récent (moins de 3 mois) rempli par le médecin traitant justifiant de l'aptitude à la pratique de l'activité concernée (un document type peut être retiré au service). En l'absence de ce document et de la souscription à l'assurance mentionnée à l'article 5-2, aucune inscription ne pourra être retenue.

ARTICLE 13 / LES DEPLACEMENTS

Lors des déplacements pour des excursions, des spectacles ou voyages, chaque participant est tenu d'emporter avec lui une pièce d'identité, carte vitale et une ordonnance si prise d'un traitement.



CENTRE COMMUNAL
D' ACTION SOCIALE
LA TRINITÉ

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

Perseus
Levrault

ID : 006-260602008-20240422-DEL9_ADOPRISENI-DE

ARTICLE 14 / LES SEJOURS

Le Pôle Animation Seniors organise également des séjours , l'accès à un séjour ne pourra être validé qu'après complétude du dossier d'inscription dudit séjour.



Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 006-260602008-20240422-DEL9_ADOPRISENI-DE

Berger
Levrault

PROJET D'ANIMATION SOCIOCULTUREL



CCAS DE LA TRINITE

ANNEE 2024/ 2025



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
LA TRINITÉ

INTRODUCTION

Le projet d'animation socioculturel du pôle animation du CCAS de La Trinité se propose de remplir plusieurs objectifs en direction de nos seniors Trinitaires :

- ➔ **Créer du lien social et rompre l'isolement**
- ➔ **Accéder à la culture et aux loisirs**
- ➔ **Favoriser le « bien vieillir »**
- ➔ **Maintenir ou créer le lien intergénérationnel et social.**

Le projet socioculturel décline annuellement une offre d'activités détaillées ci-dessous qui fait l'objet d'une tarification validée par le Conseil d'Administration.

Les participants seront invités à remplir en fin d'année une enquête de satisfaction afin de connaître leur ressenti et leur appréciation sur les programmations et activités proposées dans l'objectif de pouvoir améliorer les prestations.

LES ACTIVITES MANUELLES

Objectifs

- Entretien de la dextérité, développer la créativité pour conduire au plaisir et au bien-être.
- Savoir organiser sa créativité dans un cadre imposé
- Capacité à fonctionner avec d'autres personnes
- Activité qui renvoie une bonne estime de soi
- Valoriser son image auprès des proches

Moyens matériels

- Diverses fournitures (peinture, papier, ciseaux, feutres, laine, tissus, pistolet de colle à chaud, agrafeuse, divers objets de décoration...).
- La récupération et le recyclage prennent une place importante dans les activités mises en place.

Budget

100€/an

Participation financière

5€/personne

Fréquence

1 fois /trimestre

Durée

1h30

Organisation

- Achat des fournitures en amont de la journée d'animation.
- Préparation de la séance en amont par l'animatrice afin de se familiariser avec le matériel et d'adopter les bons gestes pour réaliser le projet.
- Installation des participants
- Début de l'activité en veillant à ce que chacun réalise son propre sujet en toute sécurité.
- Participation des personnes pour le nettoyage et le rangement du matériel.

Nombre de participants attendus

15 personnes

SOPHROLOGIE

Une intervenante extérieure anime un atelier de sophrologie deux fois par mois.

Objectifs

- Améliorer de la gestion du stress
- Renforcer la concentration
- Favoriser le bien être émotionnel et physique
- Promouvoir la détente
- Partager, échanger,
- Favoriser la communication

Moyens matériels

Mise à disposition d'une salle ainsi que des chaises.

Fréquence

2 fois / mois

Durée

De 14h15 à 15h30

Organisation

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de l'animatrice. En fonction du nombre, il y aura deux groupes de 15 personnes maximum.

L'intervenante installe les chaises et remet en place à l'issue de la séance.

Nombre de participants attendus

30 personnes

SORTIE RESTAURANT

Objectifs

- Permet de se rencontrer ailleurs que dans le lieu habituel
- Favorise la communication dans un moment de convivialité
- Donne la possibilité de prendre un repas complet
- Lutte contre l'isolement

Moyens matériels

Véhicule de service.

Fréquence

1 fois/mois

Durée

3h

Budget

Néant

Participation financière

Prix du repas, réglé directement auprès du restaurateur.

Organisation

L'animatrice met en place une sortie restaurant une fois par mois. Celle-ci est précisée sur le programme mensuel. Une inscription au préalable est obligatoire, le règlement se fait sur place le jour même directement auprès du restaurateur.

Un covoiturage est proposé en fonction du nombre de véhicules.

Nombre de participants attendus

30 personnes

GYM DOUCE

Une enseignante en activités physiques adaptées gère les séances tous les lundis de 13h30 à 17h00.

Trois horaires sont proposés en fonction des niveaux et des capacités de chacun, du plus doux au plus tonic.

Objectifs

- Maintenir l'autonomie physique de la personne
- Evaluer les capacités d'écoute, de compréhension et de mémorisation
- Maintenir et conserver les réflexes existants
- Apporter bien-être et détente

Moyens matériels

Petits matériels liés à la pratique (balles, ballons de gym, ...)

Budget :

50 euros / an

Participation financière :

2€/séance

Fréquence :

1 fois/semaine

Durée :

1h

Organisation :

L'enseignante APA gère les séances de gym et l'agent d'animation l'administratif.

Nombre de participants attendus :

40 personnes sur les trois groupes réunis

SORTIES CULTURELLES

Objectifs

- Donner la possibilité de sortir de son quotidien, de l'isolement
- Découvrir ou redécouvrir la région et son patrimoine
- Permettre les échanges et la communication
- Maintenir au plus loin les capacités sensorielles, mnésiques et physiques.

Secteur géographique

Les sorties sont organisées dans le département des Alpes-Maritimes ou dans les départements voisins et Italie.

Partenariat

L'animatrice organise la journée ou réserve grâce à internet et auprès de différents prestataires de tourisme, des sites à visiter afin d'accueillir des groupes, hormis pour les sorties en Italie qui se déroulent toujours en journée libre.

Moyens matériels

Car

Budget

Coût du transport

Fréquence

1 à 2 fois/mois

Durée

Demie journée et journée

Participation financière

Tarif variable selon visites

Nombre de participants attendus

55 au maximum

ATELIER MEMOIRE

Objectifs

- Entretien des fonctions cognitives
- Maintenir et stimuler la mémoire de chacun ou ses capacités intellectuelles
- Faire travailler la mémoire visuelle, auditive, olfactive, gustative, à court, moyen et long terme.
- Favoriser et faciliter la communication
- Raviver les souvenirs
- Renforcer le lien social

Moyens matériels

- Petites fournitures (feuilles, crayons, gommes ...)
- Jeux de sociétés adaptés.

Fréquence :

4 fois/mois

Durée :

1h

Participation financière :

Gratuité

Budget :

50 euros/an

Organisation :

Une fois par semaine, l'animatrice prépare des exercices ludiques par écrit ou bien à l'oral dans le cadre de maintenir et stimuler les fonctions cognitives et renforcer la mémoire à court et à long terme.

Nombre de participants attendus :

15

SEJOUR ANCV

Le CCAS a passé une convention avec l'ANCV (Agence nationale des chèques vacances) et mène une action « seniors en vacances » dans le but de rendre accessible des séjours tout compris, à toute personne résidant sur la commune et ayant 60 ans et plus.

Objectifs

- ➔ Rompre l'isolement
- ➔ Rencontrer d'autres personnes
- ➔ Permettre de tisser des liens
- ➔ Permettre de partir en vacances de manière abordable grâce au partenariat avec l'ANCV
- ➔ Permettre de découvrir des sites, lieux, patrimoines
- ➔ Permettre de se sentir moins seul, mieux physiquement, moralement
- ➔ Favoriser la communication
- ➔ Chacun trouve sa place au sein d'un groupe
- ➔ Echanger des souvenirs d'antan et actuels

Fréquence :

1 fois/an

Durée :

8 jours / 7 nuits

Participation financière :

Le coût du séjour (deux tarifs possibles selon convention ANCV)

Organisation

- L'animatrice fait des recherches sur le séjour (destination, programme, activités, excursions...)
- Prise de contact avec l'organisme de voyage qui se charge ensuite du déroulement en accord avec l'animatrice qui accompagne le groupe.
- Les inscriptions et les encaissements se font au CCAS par l'agent d'accueil et le régisseur.
- Affiches disposées dans les lieux d'accueil ainsi que le programme complet du séjour (CCAS, Mairie, Pôle animation seniors, palais des sports, médiathèque)

Nombre de participants attendus :

50

LOTO

Objectifs :

- Echange, convivialité
- Favorise la concentration
- Propose un moment de détente par le jeu

Fréquence :

2 fois/an

Durée :

1h30

Participation financière :

5€/personne

Moyens :

Jeu de loto

Budget :

Lots du loto

Organisation :

Distribution de 2 cartons/pers

Nombre de participants attendus :

30

ATELIER CUISNIE

La cuisine est une activité riche en échanges et en partage.

L'atelier cuisine permet une relation individuelle et collective ce qui amène une cohésion de groupe et une envie de partage des connaissances propre.

Objectifs :

- La découverte du plaisir de cuisiner et de se restaurer
- L'entretien de l'autonomie : apprentissage des notions de base pour élaborer et préparer un repas
- La valorisation et l'estime de soi par la responsabilisation :
- Dimension psycho-affective : *La cuisine tant dans la pratique que dans son aspect symbolique véhicule des souvenirs d'enfance, des « nourritures psychoaffectives » qui font partie de la construction de son histoire. La mémoire sensorielle (gustative, olfactive, visuelle et tactile) est stimulée et peut raviver des expériences bienheureuses ou malheureuses.*
- Travail de la dextérité

Organisation

Pour chaque séance, une inscription auprès de l'animatrice est obligatoire afin de faciliter l'organisation des achats et de l'atelier.

- De 9h00 à 12h00 élaboration du menu et préparation des plats.
- De 12h00 à 13h30 partage du repas avec les participants
- De 13h30 à 14h00 remise en place et nettoyage de la salle et de la cuisine.

Participation financière :

7 euros / personne

Fréquence :

Un mercredi par mois

De 9h00 à 14h00 au Pôle animation seniors, il est encadré par l'agent d'animation.

Nombre de participants attendus :

7 par séance maximum

RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

L'intergénérationnel représente aujourd'hui un pilier important du bien vivre et du bien vieillir. Les relations intergénérationnelles permettent une stimulation cognitive et préviennent le vieillissement cognitif.

Objectifs :

- Echange, convivialité
- Favorise la concentration en fonction de l'activité
- Propose un moment de détente par le jeu
- Entretenir les fonctions cognitives
- Maintenir et stimuler la mémoire de chacun ou ses capacités intellectuelles
- Faire travailler la mémoire visuelle, auditive, olfactive, gustative, à court, moyen et long terme.
- Favorise et facilite la communication
- Ravive les souvenirs
- Favoriser le lien social entre les générations
- Contribuer à la valorisation du savoir-faire, savoir-être des personnes âgées

Fréquence :

1 à 2 fois / mois

Durée :

2h00

Moyens :

Divers en fonction de l'activité

Budget :

Selon l'activité (max 1000 euros / an)

Organisation :

- L'animatrice planifie les activités en amont avec les animateurs de l'accueil de loisirs
- En fonction de l'activité, du matériel sera nécessaire.
- L'activité se déroule de 14h30 à 16h30

Nombre de participants attendus :

15 seniors + 15 enfants

JEUX DIVERS

Objectifs :

- ▶ Echange, convivialité
- ▶ Favorise la concentration
- ▶ Proposer un moment de détente par le jeu

Fréquence :

Plusieurs fois / semaine

Durée :

1h30

Participation financière :

Gratuité

Moyens :

Jeux de cartes, de société, ...etc.

Budget :

50 euros / an (acquisition de nouveaux jeux...)

Organisation :

L'animatrice propose des jeux et chacun se positionne en équipe.

Nombre de participants attendus :

25

Projection de film à la Médiathèque

Objectifs :

- Echange, convivialité
- Favorise la concentration
- Propose un moment de détente
- Permet de découvrir des films à un horaire adapté sans devoir se rendre dans une salle de cinéma.
- Permet aux seniors de discuter des films avec leurs enfants ou petits-enfants pour favoriser les liens intergénérationnels.

Fréquence :

1 fois / mois dernier vendredi

Durée :

Entre 2 et 3 h selon le film choisi

Moyens :

Un vidéo projecteur
Un lecteur DVD
Un ampli
Des fauteuils et banquettes

Budget :

Néant

Organisation :

L'agent d'animation planifie les dates des séances sur l'année et en accord avec les agents de la médiathèque choisi les films qui seront projetés.

Ces derniers se chargent d'installer le matériel ainsi que les sièges et les banquettes.

Nombre de participants attendus :

Entre 15 et 20 personnes

Pique-niques en covoiturage

Objectifs

- ➔ Favoriser des moments de détente et de partage
- ➔ Rompre l'isolement
- ➔ Rencontrer d'autres personnes
- ➔ Permettre de tisser des liens
- ➔ Favoriser la communication
- ➔ Chacun trouve sa place au sein d'un groupe
- ➔ Echanger des souvenirs d'antan et actuels

Budget

Néant

Fréquence :

1 à 2 fois / mois de mai à septembre

Durée :

De 10h00 à 17h30

Participation financière :

Chaque participant porte son déjeuner.

Organisation

L'animatrice prend les inscriptions des personnes intéressées par la sortie.

Les pique-niques se déroulent au plateau de la Justice sur la commune de La Trinité en covoiturage

Nombre de participants attendus :

15

Soins esthétiques des mains

Objectifs

- ➔ Rompre l'isolement
- ➔ Rencontrer d'autres personnes
- ➔ Améliorer l'estime de soi
- ➔ Favoriser la communication
- ➔ Stimuler les personnes à s'occuper d'elles
- ➔ Apporter détente et relaxation

Budget

Néant

Fréquence :

1 fois/mois

Durée :

20 min par personne

Organisation

L'animatrice prend en charge chaque personne souhaitant participer à l'activité.

Nombre de participants attendus :

10

ATELIER PEINTURE

Objectifs :

- Rompre l'isolement
- Entretien de la dextérité
- La valorisation et l'estime de soi par la confection de projets
- Travail en équipe
- Favoriser la créativité

Moyens matériels

- Diverses fournitures (papier dessin, pinceaux, gomme, peinture...)
- Différents supports (tuiles, cougourdes, ardoise, galet...) principalement de la récupération

Budget

100€/an

Fréquence

1 fois / semaine

Durée

1h30

Organisation

- Achat des fournitures en fonction des besoins
- Préparation de la séance en amont avec l'intervenant extérieur
- Installation des participants
- Début de l'activité en veillant à ce que chacun réalise son propre sujet en toute sécurité.
- Participation des personnes pour le nettoyage et le rangement du matériel.

Nombre de participants attendus

10 personnes

ATELIER COUTURE

Objectifs :

- ➔ Rompre l'isolement
- ➔ Entretien de la dextérité et de la précision
- ➔ La valorisation et l'estime de soi par la confection de projets
- ➔ Favoriser la créativité

Moyens matériels

- Diverses fournitures (tissus, épingles, aiguilles, fil, etc...)

Budget

100€/an

Fréquence

1 à 2 fois / mois

Durée

1h30

Organisation

- Réflexion avec la bénévole sur les différents projets pour l'année
- Achat des fournitures en fonction des besoins
- Le jour de l'atelier, Installation des machines à coudre
- Participation des personnes pour le nettoyage et le rangement du matériel.

Nombre de participants attendus

10 personnes

MOMENT DE PARTAGE EN EHPAD

Objectifs :

- ➔ Rompre l'isolement
- ➔ Offrir du bien être aux résidents
- ➔ Créer du lien social
- ➔ Partage de moments conviviaux

Fréquence

1 fois / trimestre

Durée

2h00

Organisation

- L'agent d'animation prend contact avec la direction de l'EHPAD afin de programmer des dates d'interventions qui seront précisées sur le programme mensuel.

Nombre de participants attendus

15 personnes

CHORALE

Objectifs :

- ➡ Rompre l'isolement
- ➡ Améliorer la capacité respiratoire
- ➡ Stimuler la mémoire
- ➡ Créer du lien social
- ➡ Partage de moments conviviaux
- ➡ Favoriser le bien-être et le bien vieillir

Fréquence

1 fois / semaine

Durée

1h30

Organisation

L'animatrice gère la chorale avec un intervenant musicien.

Nombre de participants attendus

Entre 10 et 30 personnes